

Direction de la vie étudiante

## ENGAGER LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS DANS LES PROJETS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE

### INSTITUTION PARTENAIRE

Asmae – Association Sœur Emmanuelle

Immeuble Le Méliès

259 – 261 rue de Paris, 93100 Montreuil

[www.asmae.fr](http://www.asmae.fr)

Association loi 1901 indépendante et laïque reconnue d'utilité publique

### PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Perrine Bacchetta Savoie, Responsable Expertise et Programmes Multi-pays

Anaïs Tartarin, Chargée d'appui aux Programmes Multi-pays et au Suivi-Evaluation

### PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION & CONTEXTE DU PROJET

Asmae est une ONG française de solidarité internationale fondée en 1980 œuvrant pour la défense et la réalisation des droits des enfants et des jeunes, en particulier l'accès à une éducation de qualité, à la formation et à la protection. Présente dans huit pays (Egypte, Liban, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Madagascar, Philippines, Inde et France<sup>1</sup>), Asmae agit aux côtés de partenaires locaux pour garantir à plus de 39 000 jeunes filles et jeunes garçons vulnérables des opportunités et des espaces pour apprendre, se former et se développer.

Afin de répondre aux besoins spécifiques des enfants et des jeunes, Asmae s'attache à recueillir les avis de ces derniers et à prendre en compte leurs idées au cours de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation des projets et programmes qu'elle soutient. Cette intégration contribue à promouvoir leurs droits, à favoriser leur développement et leur pouvoir d'agir, c'est-à-dire leur capacité à faire des choix qui leur sont propres et à défendre et valoriser leurs points de vue.

Dans le cadre de ses projets, Asmae a expérimenté des modalités diverses d'**engagement des enfants et des jeunes** à toutes les étapes du cycle de projet, en premier lieu **dans la mise en œuvre d'activités**. En Inde, dans le cadre d'un partenariat avec une organisation locale, des groupes d'enfants et d'adolescents ont par exemple été mis en place, au niveau communautaire et dans des écoles, pour mener des sensibilisations par les pairs sur des sujets tels que le harcèlement en ligne. Aux Philippines, des enfants en situation de rue ont également été informés sur leurs droits et formés aux techniques de plaidoyer pour pouvoir mener des campagnes en autonomie auprès des décideurs et du grand public. En outre, la participation des enfants et des jeunes **dans la gestion de projet** a été particulièrement valorisée avec le démarrage de nouveaux programmes (« *Cap Jeunesse* » en 2021, « *Protégeons les enfants affectés par les conflits ou l'exclusion – PEACE* » en 2022). Ces programmes ont impliqué des jeunes dès **l'étape de la planification** pour définir des priorités d'action (Philippines) ou dans **le suivi et l'évaluation** via leur participation aux Comités de Pilotage, instances de discussion et de revue des projets, et aux ateliers de restitutions pour des évaluations (Burkina Faso et Madagascar).

La planification de nouveaux programmes mettant en avant la participation des adolescents et des jeunes (« *Jeunesses actrices de leur avenir* », prévu pour 2023, et la seconde phase du programme « *Cap Jeunesse* », de 2024 à 2026) incitent Asmae à poursuivre une réflexion sur les différentes manières de rendre les enfants et jeunes acteurs et actrices des programmes qui les concernent. Un travail de consolidation des mécanismes de suivi et d'évaluation des programmes est également en cours, afin de fournir outils et méthodes aux équipes pour **mieux analyser la qualité des programmes, leur impact sur les enfants et les jeunes et les changements induits**. Cette démarche a pour ambition de recueillir des retours sur des

---

<sup>1</sup> L'action d'Asmae s'étendra à la Côte d'Ivoire à partir de septembre 2023.

Direction de la vie étudiante

questions clés telles que : les activités des programmes répondent-elles aux attentes et aux besoins des participants ? Participent-elles à changer des comportements et des pratiques ? Il s'agit d'apprécier les projets et programmes en fonction de critères clés, tels que l'efficacité, la pertinence ou encore la viabilité (voir recommandations du CAD/OCDE en matière d'évaluation). Il apparaît particulièrement intéressant de développer du contenu adapté aux enfants et aux adolescents, dont les expérimentations ont été moins systématisées.

Au-delà de son action internationale, Asmae poursuit son travail de sensibilisation sur les droits de l'enfant en France. Des équipes se rendent régulièrement dans les écoles de toutes les régions de France pour informer les enfants et les adolescents sur leurs droits. Dans le cadre du « Projet Yalla », des séances spécifiques sur l'égalité de genre et le harcèlement sont également animées. Bien qu'ayant un format court et ponctuel, ces séances demandent un suivi quant à leur efficacité et leur pertinence. Le travail engagé sur le suivi et l'évaluation des programmes internationaux possède le potentiel de bénéficier aux actions en France. La bonne conduite des activités de suivi-évaluation dépend en effet de leur attrait pour les enfants et les adolescents eux-mêmes, qui doivent prendre part aux conversations collectives.

## CONTENU PÉDAGOGIQUE DU PROJET

Afin de **suivre et évaluer plus finement les projets et les programmes** mis en œuvre par Asmae, en France comme à l'international, Asmae souhaite développer des **méthodologies innovantes, ludiques et adaptées** (à l'âge et à la vulnérabilité notamment) permettant aux enfants et aux adolescents accompagnés de **pouvoir partager leurs impressions, leurs difficultés, leurs attentes** ainsi qu'**émettre d'éventuels retours et/ou suggestions** sur les activités mises en œuvre.

Dans le cadre de ce projet, les étudiants auront l'opportunité de développer leurs **compétences en gestion du cycle de projet**, en particulier **le suivi et l'évaluation**, ainsi qu'en **recherche**. Ils gagneront également en **connaissances sur les droits des enfants**, sur la **thématique de la participation des enfants et des jeunes** et dans une moindre mesure sur **l'égalité de genre et l'inclusion**.

Les étudiants seront impliqués dans :

- La **recherche et l'analyse** des initiatives, méthodologies et outils favorisant la participation active et authentique des enfants et des jeunes dans le suivi et l'évaluation des projets. L'analyse s'appuiera sur des ressources développées par Asmae ainsi que sur de la littérature externe, issues d'organisations non-gouvernementales, d'organisations internationales ou encore d'articles scientifiques (recherches) ;
- L'**identification et l'élaboration de plusieurs méthodologies participatives adaptées** (en fonction de l'âge notamment, et une méthodologie inclusive, adaptée aux enfants en situation de handicap) aux activités de suivi et d'évaluation d'Asmae. Des questions de recherche et des indicateurs de suivi pourront être définis en amont pour orienter les étudiants ;
- La **présentation de ces méthodologies** auprès des membres des équipes en France et à l'international ;
- L'**expérimentation-test de méthodologies** auprès d'enfants ou adolescents, dans le cadre d'une action dans une école en France et, éventuellement, lors d'une évaluation interne.

Les étudiants seront appuyés dans leur mission par des membres de l'équipe d'Asmae au siège. Les étudiants pourront également être amenés à échanger avec des membres des équipes d'Asmae à l'international.

## PRÉREQUIS SOUHAITÉ POUR LES ÉTUDIANTS (FACULTATIF)

- Compétences linguistiques : niveaux C1/C2 en français et en anglais ;
- Intérêt pour le secteur associatif / des ONG ainsi que pour les questions de solidarité internationale, de développement et/ou d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.
- Compréhension des contextes de pays en développement.

## EN QUOI LE PROJET PROPOSÉ SERT-IL LE BIEN COMMUN ?

Le **droit des enfants à la participation** est consacré dans la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)**, instrument juridique international le plus largement ratifié au monde, à travers ses articles 12 à 17. L'article 12 stipule notamment : « *Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant (...)* ».

En lien avec une approche basée sur les droits de l'enfant, le projet promeut le respect des enfants et des adolescents et leur inclusion dans les processus de prise de décisions les concernant. Il favorise la prise en compte de tous les enfants et adolescents, quel que soit leur âge, leur genre, leur handicap ou encore leur ethnicité en mettant l'accent sur les plus vulnérables. Ces derniers peuvent, en effet, se retrouver à la marge du suivi et de l'évaluation des projets lorsque les temps dédiés ne sont pas adaptés (formulation complexe des questions posées, manque d'exemples et de références familières, manque d'utilisation de processus basé sur le jeu, etc.) ou lorsque les enfants et les adolescents n'ont pas été formés au préalable.

En outre, **la notion de participation est promue par les Objectifs de Développement Durable (ODD)** et les cibles qui y sont associées. Plus spécifiquement, la cible 16.7 ambitionne de « *faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions* ». À l'instar de la cible 5.5, qui promeut « *la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction et à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique* », le projet souhaite garantir à tous et toutes, et notamment aux jeunes filles, l'accès à des processus de participation. De manière générale, la participation des enfants et des jeunes au suivi et à l'évaluation des activités des projets favorise la qualité de ces dernières et donc l'achèvement des objectifs qui y sont associés, en particulier l'ODD 4 sur l'éducation, l'ODD 5 sur l'égalité entre les sexes et l'ODD 8 sur le travail décent.

## RÉSULTATS ATTENDUS

Les étudiants auront l'opportunité de :

- Produire une brève **revue documentaire** sur les méthodologies et outils participatifs ciblant les enfants et les adolescents recensés et valorisés par les recherches menées en la matière, les organisations internationales, les organisations non-gouvernementales (dont Asmae) et d'autres acteurs ;
- Elaborer **un document technique proposant plusieurs méthodologies** permettant la participation des enfants et des adolescents dans le suivi et l'évaluation d'activités d'Asmae ;
- Animer, en collaboration avec le Service Expertise et Programmes multi-pays d'Asmae, un **atelier de présentation** des méthodologies proposées auprès des équipes d'Asmae ;
- Planifier et observer une, voire deux, **expérimentations-test** des méthodologies proposées.

## COMMENT ALLEZ-VOUS EXPLOITER LE RENDU FINAL ? QUELLES ACTIONS POURRAIENT ÊTRE MISES EN ŒUVRE ?

La documentation développée par les étudiants contribuera à accroître l'expertise d'Asmae, au siège comme sur le terrain, en matière **de suivi et d'évaluation participatif**. Lors de la conception de nouveaux projets et programmes, les équipes pourront s'appuyer sur ces ressources **pour inclure davantage les enfants et les adolescents dans les actions de construction et de pilotage**. Les  **futures évaluations conduites en interne** intégreront également, si pertinent, des méthodologies recensées et/ou élaborées par les étudiants. Enfin, les équipes d'Asmae en charge des **actions de sensibilisation menées en France** pourraient déployer, à court-terme, l'une des méthodologies identifiées pour mieux comprendre la pertinence de ces actions auprès des enfants.

Direction de la vie étudiante

## QUI SERONT LES BÉNÉFICIAIRES DIRECTS OU INDIRECTS DU PROJET ?

Les **bénéficiaires directs** de ce projet seront les membres des équipes d'Asmae, en France et sur les actions internationales (siège et pays d'intervention). Les élèves impliqués lors d'une séance de sensibilisation menée par le « Projet Yalla » en France, ainsi que les enfants et les adolescents participant à une évaluation de projet à l'international, bénéficieront également des méthodologies participatives proposées par les étudiants.

**De manière indirecte**, les enfants et les jeunes soutenus dans le cadre des actions d'Asmae en France et à l'international bénéficieront de l'expertise développée par les équipes à l'issue du projet. En 2022, plus de 10 000 élèves français ont été sensibilisés sur leurs droits. 26 000 enfants et jeunes ont également bénéficié d'actions d'éducation, de formation et / ou de protection à l'international.

## MODALITÉS DE COLLABORATION AVEC LES ÉTUDIANTS

Au démarrage du projet, les étudiants pourront se rendre dans les locaux d'Asmae pour rencontrer les différents membres de l'équipe du pôle Action Internationale, du service Expertise et Programmes multi-pays et du service Communication et Sensibilisation, dont dépend le « Projet Yalla ». Si cela s'avère plus opportun, certains membres des équipes mentionnées pourront également se déplacer pour venir à la rencontre des étudiants. Ce **premier temps d'échanges** permettra aux étudiants de mieux comprendre les activités d'Asmae et les différents rôles et fonctions au sein de l'organisation et du projet.

Par la suite, des **réunions mensuelles** seront organisées entre les étudiants, la chargée d'appui aux programmes multi-pays et au suivi-évaluation et la chargée du « Projet Yalla » d'Asmae si pertinent, sous la supervision de la Responsable Expertise et Programmes multi-pays qui sera impliquée aux temps phares de la collaboration. Celles-ci auront lieu soit en ligne (via Zoom) soit en présentiel (à Sciences Po, dans la salle dédiée aux projets en coopération). Une réunion en présentiel sera favorisée au minimum tous les deux mois. Les documents élaborés et ressources issues de la revue documentaire seront partagés via **Google Drive**.

Un **groupe WhatsApp** sera également créé et réunira les étudiants et la chargée d'appui aux programmes multi-pays et au suivi-évaluation d'Asmae. Cet espace, plus informel, aidera à la fluidité des échanges concernant l'organisation des réunions et la préparation des divers documents.